

X - Comment soutenir financièrement notre projet ?

Grâce à notre Fonds de dotation IADES vous pouvez

Si vous êtes un particulier :

- ↳ Faire un don
- ↳ Faire une donation ou un legs

Un reçu fiscal vous sera délivré pour bénéficier d'avantages fiscaux soit au titre de l'impôt sur le revenu, soit au titre de l'ISI, soit au titre de l'impôt sur les sociétés.

Si vous êtes une entreprise :

- ↳ Devenir mécène de l'IADES

Le mécénat d'entreprise permet d'affirmer son engagement sociétal et de prendre part à la vie de son territoire en soutenant les initiatives qui participent à l'intérêt commun.

N'hésitez pas à nous contacter

X - Conclusion

Dans la décennie à venir, la capacité à investir de l'établissement ne permettant pas la réalisation des évolutions pourtant essentielles à la prise en compte des conditions de vie des personnes en situation de handicap, une recherche de financement extérieur s'impose.

Pour tout ce que ce projet apportera à de nombreuses personnes accompagnées aux Soleils d'Or, votre soutien à cette construction est précieux.

Il n'y a pas que la hauteur de la contribution qui compte, il y a aussi le nombre de contributions.



Catherine Duboué
Directrice Générale IADES



Arnaud Becavin
Directeur Foyer de Vie
Les Soleils d'Or